



Aéro-club Hispano-Suiza

COURS PPL THÉORIQUES COLLECTIFS 2023-2024

SESSION 1	MATIERES	SESSION 2	MATIERES
9 septembre	AVION 1 Aérodynamique, l'avion	13 janvier	AVION 1 Aérodynamique, l'avion
16 septembre	AVION 2 Le moteur, les instruments	20 janvier	AVION 2 Le moteur, les instruments
23 septembre	MÉTÉO 1	27 janvier	MÉTÉO 1
30 septembre	MÉTÉO 2	3 février	MÉTÉO 2
7 octobre	NAVIGATION 1 Généralités, estime, déroutement, carburant	2 mars	NAVIGATION 1 Généralités, estime, déroutement, carburant
14 novembre	NAVIGATION 2 Radionavigation	9 mars	NAVIGATION 2 Radionavigation
18 novembre	NAVIGATION 3 Radionavigation	16 mars	NAVIGATION 3 Radionavigation
25 novembre	FACTEURS HUMAINS	23 mars	FACTEURS HUMAINS
2 décembre De 14h à 16h30	RÈGLEMENTATION 1 Contexte réglementaire, Licences nationales et européennes, Qualifications, Aptitude médicale, Exploitation des aéronefs civils	30 mars	RÈGLEMENTATION 1 Contexte réglementaire, Licences nationales et européennes, Qualifications, Aptitude médicale, Exploitation des aéronefs civils
9 décembre	RÈGLEMENTATION 2 Utilisation des aérodromes, Généralités sur les règles de l'air (RDA)	27 avril	RÈGLEMENTATION 2 Utilisation des aérodromes, Généralités sur les règles de l'air (RDA)
16 décembre	RÈGLEMENTATION 3 Division de l'espace aérien, Services de la circulation aérienne, Les conditions météorologiques de vol à vue, Le plan de vol, Infractions/Événements ATM	4 mai	RÈGLEMENTATION 3 Division de l'espace aérien, Services de la circulation aérienne, Les conditions météorologiques de vol à vue, Le plan de vol, Infractions/Événements ATM

Cours à l'aéro-club, les samedis à 17 h. Durée 2 heures + questions.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AU MOINS 10 JOURS AVANT LE COURS

Inscription au secrétariat. Conditions de participation : voir note jointe ou recto.

Le club se réserve le droit d'annuler un cours en cas de trop faible participation

(4 personnes minimum). Les membres inscrits seront, bien évidemment, prévenus en temps utile.



Chef Pilote

Aéro-club Hispano-Suiza

Michel POLACCO

FORMATION THEORIQUE

La formation pratique est d'autant plus rapide, efficace et économique qu'elle est précédée et accompagnée d'une formation théorique adaptée. A l'aéro-club **HISPANO SUIZA** nous avons toujours souhaité que les disciplines « sol » ne soient pas négligées.

D'une manière générale, un vol doit être précédé d'un « **briefing** », qui fixe l'objet du vol et en explique les particularités ou difficultés. Au retour, un « **débriefing** » permet à l'élève et à l'instructeur de commenter les difficultés de la leçon, d'expliquer ce qui n'a pas été compris, de fixer sur cette base le programme d'une leçon à venir. Briefing et « **débriefing** » sont GRATUITS.

Pour ce qui concerne la formation théorique plus générale, et notamment en vue de l'examen réglementaire (PPL ou BB), il est possible de suivre des cours particuliers, ou des collectifs, il est possible aussi d'utiliser les moyens audiovisuels mis gracieusement à la disposition des membres du club par l'unité d'instruction.

Du reste, une mauvaise météo ou un avion indisponible (ce qui est rare) ne doivent pas empêcher de venir sur le terrain suivre un cours particulier ou travailler à l'aide des moyens audiovisuels.

• Cours particuliers :

Ils s'organisent directement entre élève et instructeur. La participation est la même que celle demandée pour l'instruction en vol. Les rendez-vous sont pris au moyen du système de réservation informatique du club ou sur place.

• Cours collectifs :

Ils sont programmés au long de l'année avec suffisamment de sessions pour que chacun, durant sa période de formation, puisse suivre un cycle complet. Des séquences supplémentaires peuvent être organisées si nécessaire. Les cours collectifs se règlent sur la base d'un forfait, (230 € pour un cycle complet), en début de formation, chaque pilote pouvant s'inscrire librement à telle ou telle date pour tel ou tel module.

Il est nécessaire de s'inscrire, les dates sont affichées, ainsi que les sujets des différents modules, il est possible de suivre autant de cours collectifs que désiré dans la limite des places disponibles.

Les pilotes brevetés peuvent participer au coup par coup à certain cours moyennant une participation de 23 € par séance.

• **Conférences club** : Sur des sujets d'intérêt général, pour tous les pilotes du club, occasionnelles et gratuites.

Chacun est maître de la formule d'enseignement théorique qui lui convient le mieux en fonction de son emploi du temps, de ses possibilités et de ses goûts. En fin de compte, tout élève pilote du club doit être persuadé que ces cours sont nécessaires, même s'ils ne sont pas encore obligatoires.

Programme des sessions de cours collectifs et conférences :

Matières habituelles :

(pour les élèves pilotes essentiellement)

1. **Mécanique du vol Avion 1 et 2**
Aérodynamique, l'avion
Le moteur, les instruments de bord
2. **Météorologie 1 et 2**
3. **Réglementation 1, 2 et 3**
Contexte réglementaire
Licences nationales et européennes
Qualifications
Aptitude médicale
Exploitation des aéronefs civils
Utilisation des aérodromes
Généralités sur les règles de l'air (RDA)
Division de l'espace aérien
Services de la circulation aérienne
Les conditions météorologiques de vol à vue
Le plan de vol
Infractions/Événements ATM
4. **Navigation 1 et 2 et 3**
Vol à vue, cartes, estime, déroutement, carburant, environnement...
Radionavigation, instruments, techniques

Matières Occasionnelles / Conférences :

(pour tous les pilotes du club)

1. Le **GPS** en VFR
2. L'IFR
3. Le bi/multi-moteur
4. La voltige
5. Le vol en montagne
6. L'aviation, **généralités** : l'aéro-club, l'histoire et les métiers de l'aviation, l'environnement aérien.
7. Utiliser **les sites internet et les images satellites** pour préparer son vol
8. La phraséologie aéronautique
9. Le vol en VFR de nuit
10. L'avion à train rentrant et le pas variable
11. L'utilisation avancée du GARMIN 1000

- Les matières « habituelles » sont programmées selon 2 cycles annuels, un avant l'été, un à la rentrée.
- Les matières occasionnelles sont réparties sur l'année. Elles sont accessibles gratuitement aux membres.
- Les cours ont lieu à l'aéro-club, ils sont dispensés par des instructeurs du club, ou des spécialistes choisis pour leur compétence. (il peut y avoir des pilotes du club parmi eux).